

COMITE D'ESTIMATION DES POPULATIONS D'OISEAUX

REUNION DU 2 DECEMBRE 2020 (visioconférence jitsi)

PRESENTS (18) :

Guillaume BODY

Antoine CHABROLLE

Jocelyn CHAMPAGNON

Laurent COUZI

Jérémy DUPUY

Cyril ERAUD

Bernard FROCHOT

Moana GRYSAN

Frédéric JIGUET

Yves MULLER

Gwenaël QUANTENNE

Jean-Philippe SIBLET (président)

Au titre de PatriNat :

Guillaume BAL

Jacques COMOLET-TIRMAN

Benoît FONTAINE

Camille GAZAY

Antoine LEVEQUE

Stanislas WROZA

EXCUSES (2) : Pascal DENIS, Olivier PATRIMONIO

Rappel de l'ordre du jour

1) Le CEPO dans le nouveau cadre de la surveillance terrestre (10h-12h)

- Le programme de surveillance de la biodiversité terrestre au niveau national
- Mandat et composition du CEPO

2) Oiseaux De France, présentation du projet par la LPO (12h-12h30)

3) Valorisation des nouveaux résultats issus du rapportage 2013-2018 (14h-15h)

4) Poursuite des travaux sur les indices qualité (15h-16h30)

1) Le CEPO dans le nouveau cadre de la surveillance terrestre

Le nouveau cadre de la surveillance ainsi que le départ en retraite de certaines personnes nécessite de faire appel à de nouvelles personnes amenées à intégrer le CEPO : enrichissement des compétences représentées, notamment en analyses statistiques et données protocolées, représentation des principaux dispositifs de suivis de l'avifaune. Comme cela est indiqué sur son site internet (« Le CEPO maintient un lien étroit avec les structures régionales et en cas de besoin peut décider d'inviter des experts régionaux »), le CEPO se réserve le droit de faire appel à d'autres experts (un second cercle) pour des questions particulières qui se poseraient ponctuellement.

Suite à une discussion sur la façon dont une personne peut intégrer le CEPO, et sur la notion de nomination intuitu personae ou en tant que représentant d'une structure : les représentants du CEPO dans les autres instances (GT Espèces animales de la surveillance notamment) sont désignés intuitu personae (et pas en tant que représentants de leurs structures).

Le CEPO reste sur sa thématique essentielle de l'estimation des populations, mais au-delà des populations nicheuses de métropole, il pourra couvrir à terme les populations hivernantes, les populations de passage, ainsi que l'avifaune d'outre-mer. Il ne devient donc pas à lui seul la brique avifaune du GT Espèces animales mis en place dans le cadre de la surveillance. Son rôle est toutefois officialisé en tant que groupe de référence sur la question des tailles de populations d'oiseaux dans le schéma de gouvernance de la surveillance terrestre.

Relevé de décision n°1

Le renouvellement en cours de la composition du CEPO (voir liste des présents) est à formaliser. En revanche le « deuxième cercle » restera informel. Il a été décidé qu'il n'avait pas vocation à être formalisé et que l'on continuerait à faire appel au cas par cas à des personnalités extérieures.

Relevé de décision n°2

Les quatre personnes suivantes représenteront le CEPO au sein du GT Espèces animales : le président, Bernard FROCHOT, Moana GRYSAN, Yves MULLER.

Relevé de décision n°3

Le CEPO est le lieu de concertation sur la mise en place du volet « populations d'oiseaux » du programme de surveillance terrestre. Ses missions consistent à :

- Coordonner les différentes initiatives visant à produire des estimations de populations d'oiseaux nicheurs, hivernants ou de passage au niveau national, et les représenter au sein du Groupe de travail « Espèces animales » du programme de surveillance terrestre
- Coordonner les réflexions sur la fréquence d'actualisation et la résolution spatiale des données
- Ponctuellement, réfléchir à l'articulation des travaux sur les populations avec les initiatives menées sur d'autres variables essentielles de biodiversité (traits, structure et fonctions des écosystèmes, diversité génétiques) dans le cadre d'autres groupes de travail
- Proposer des réflexions sur le déploiement de dispositifs de suivis dans le cadre de scénarios technico-économiques structurants le programme de surveillance de la biodiversité terrestre

2) Oiseaux De France, présentation du projet par la LPO

Point d'information, le CEPO prend acte du projet et de son intérêt potentiel pour l'estimation des populations des espèces les plus communes. Les résultats d'ODF en matière d'estimation des tailles de population des oiseaux communs seront évalués quand ils seront disponibles, pour prise en compte éventuelle à la place des estimations actuelles si leur qualité le justifie.

Note : Un traitement des données ODF sur la base de la méthode des deux moyennes semble impossible car cela nécessiterait de recontacter un observateur ou coordinateur pour chacun des carrés 10x10 inventoriés.

3) Valorisation des nouveaux résultats issus du rapportage 2013-2018

Point d'information, publications envisagées pour 2021 dans *Ornithos* (« Quels suivis des populations d'oiseaux pour répondre aux exigences de la Directive ? ») et *Alauda* (« Statuts et tendances des populations d'oiseaux de France : bilan du second rapportage au titre de la Directive ») avec des angles d'attaque différents. En lien avec le point suivant, on notera l'absence d'estimation de la qualité des données.

4) Poursuite des travaux sur les indices qualité

Les indices qualité ne faisant plus partie de la demande du rapportage 2018, le CEPO doit poursuivre ses travaux sur ce sujet. Les indices qualité attribués lors du rapportage de 2012 peuvent constituer une base de départ, mais l'évaluation doit se faire maintenant en suivant la grille d'évaluation reproductible sous Excel comme cela avait été décidé en 2018.

Le CEPO doit maintenant rapidement publier des estimations d'oiseaux assorties de leur qualité, et pour ce faire commencer par attribuer des indices qualité aux résultats du rapportage 2018 (ainsi que ponctuellement aux nouvelles estimations récentes qui seraient disponibles). Un système de notation similaire à celui des Listes rouges UICN est envisagé

pour restituer de façon simplifiée la note (1, 2 ou 3) attribuée ainsi que les critères retenus justifiant cette note de qualité.

Relevé de décision n°4

Le CEPO vise la finalisation du travail d'attribution des indices qualité aux estimations du rapportage pour l'automne 2021, avec un premier lot pour mai-juin 2021 (pour les espèces qui posent le moins de problème, en particulier celles dérivés du modèle unique que constitue la méthode des deux moyennes).

Une réunion du CEPO à mi-parcours est prévue la 4^{ème} semaine de mars 2021 (entre le 22 et le 27).

Le travail est confié à Jacques Comolet-Tirman, avec l'aide des collègues, pour les sujets qui le nécessiteraient.

Pour les indices des espèces estimées grâce à la méthode des deux moyennes, Yves Muller adressera à Jacques Comolet-Tirman les tableaux des résultats semi-quantitatifs établis lors de la préparation de l'atlas (AONFM publié en 2015).